

L'ESTAFETTE

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DU TOURISME ÉQUESTRE

DÉCEMBRE 2023 / JANVIER / FÉVRIER 2024

N° 159



DÉVELOPPEMENT
LE MOUNTAIN TRAIL, DISCIPLINE
D'EXTÉRIEUR PAR EXCELLENCE

11

ITINÉRANCE
GEOCHEVAL 2.0 : NOUVEAU LOOK
POUR LA CARTE INTERACTIVE

13

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval

FFE
naturellement

JOURNÉE DE LA RANDONNÉE ÉQUÈSTRE



Parcourez la nature à cheval

◀ LE 19 MAI 2024 ▶

sommaire

Les brèves	4
Initiative en région	9
◆ D'Artagnan au galop à Valençay	
Développement	10
◆ Cavaliers hors-structure : les offres	
◆ Le Mountain Trail, discipline d'extérieur par excellence	
◆ Cheval Étape : le label pour les cavaliers randonneurs	
Itinérance	13
◆ Geocheval 2.0 : nouveau look pour la carte interactive	
Évènement	14
◆ Des GRTE sous toutes les formes	
◆ Retour sur le Rallye équestre Savoie Mont-Blanc	
◆ Destination Equirando 2025	
Attelage	18
◆ Du coaching au Tourisme équestre attelé	
Infos juridiques	20
◆ Licence 2024 et assurance	
Randonneurs en herbe	21
◆ Environnement : Histoires de pommes et de pins	
◆ Jeux	

ÉDITO

HÉRITAGE ET AVENIR

Cette année, à l'occasion des 60 ans du Tourisme équestre français, vous avez pu découvrir en pages centrales de votre trimestriel préféré la genèse du Tourisme équestre français. Structuration des rassemblements et des itinéraires, mise en réseau des informations, formation des pratiquants et des encadrants, professionnalisation de l'offre ont maillé l'histoire du tourisme équestre au fil des décennies, dans un perpétuel mouvement.

Étroitement liée à son environnement sociétal, cette évolution est naturelle, mais nécessite d'être accompagnée, guidée par des femmes et des hommes aux convictions bien ancrées.

À l'heure de l'essor des itinérances douces, de l'attention portée à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, mais aussi des répercussions des changements climatiques, de l'acceptabilité sociale autour des pratiques ludiques et sportives en environnement contraint mais également en termes de bien-être animal, quel pourrait être le Tourisme équestre de demain ?

À la fois héritiers de notre histoire et contemporains de notre époque, éternels partisans du Tourisme équestre, nous avons invité les artisans de l'itinérance à cheval – centres de tourisme équestre, associations de cavaliers et meneurs, Guides, Maîtres randonneurs... – à prendre part à cette réflexion, pour en écrire le prochain chapitre.

Avec la volonté de faire de ces Rencontres des 60 ans du Tourisme équestre, la célébration des décennies écoulées et de celles à venir, nous vous partagerons ces riches échanges dans la prochaine Estafette.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024 !

Valérie DALODIER
Présidente du CNTE

Frédéric BOUIX
Délégué général de la FFE
Président de la FITE



Les aventures de la Brigade Suricate

Agathe, Jade et Gabriel aiment les chevaux, la randonnée et la nature. Souhaitant allier plaisir et utilité, cette joyeuse troupe a constitué une « brigade Suricate ». Leur mission : profiter d'une promenade pour veiller sur l'environnement qui les entoure et signaler les éventuels problèmes rencontrés : erreurs de balisage, passages difficiles, arbres tombés... Suivez-les au fil des numéros dans leurs aventures de cavaliers éco-responsables !



Signale toi aussi un problème rencontré lors d'une randonnée : sentinelles.sportsdenature.fr
N'oublie pas d'indiquer ta position !

© JULIE BONNIORD

L'Estafette, trimestriel, N°159, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre.
Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte Beuvron
02 54 94 46 00, tourisme@ffe.com
Représentant légal : Frédéric Bouix
Directrice de la publication : Valérie Dalodier
Rédacteur en chef : Frédéric Bouix
Secrétariat de rédaction : Héliane Lacombe
Ont collaboré à ce numéro : Laura Billès, Anne Bonniord, Julie Bonniord, Cécilia Do-Tegour, Nais Graille, André Grassart, Emma Normand, Laura Suau
Charte graphique : IMMAX
Mise en page : FFE - Gautier Billault
Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées.
Commission paritaire : 0725 6 86918
Date de parution : Décembre 2023
N° ISSN : 1276-7905
Dépôt légal : Décembre 2022
Tarif abonnement annuel : licenciés FFE - hors fléchage Tourisme - 4,00 € // grand public : 8,00 €
Tirage : 82 000 exemplaires
Photo de couverture : © Les Sabots de Vénus
Petite histoire de couverture... : Cette photo de Never, un bel Appaloosa croisé Trait, fut prise lors du Tour du Queyras, dans les Hautes-Alpes, en 2021. Le magnifique lac en contrebas est le Lac Miroir, à 2 246 mètres d'altitude.

Au national

HOMMAGE

Guilhem Segui

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès de Guilhem Segui, le 13 septembre 2023, à l'âge de 77 ans.

Professionnel du tourisme équestre reconnu, il dirigeait le Fer à Cheval - poney-club, centre équestre, Centre de tourisme équestre et centre de formation ATE et BPJEPS - implanté à Mèze, entre Béziers et Montpellier. Créé par ses soins en 1987, l'établissement est aujourd'hui dirigé par son fils, Sébastien.

Diplômé Guide de tourisme équestre en 1988, Guilhem fut longtemps un acteur impliqué dans les instances fédérales du Tourisme équestre, jusqu'à présider l'Association Régionale de Tourisme Équestre puis le Comité Régional de Tourisme Équestre Languedoc-Roussillon.

Le Comité National de Tourisme Équestre et la Fédération Française d'Équitation présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



© Le Fer à Cheval 34

Formations de Tourisme équestre

Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023, la FFE-CNTE a organisé deux formations nationales de Tourisme équestre au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron (41) : Collecteurs GPS et Formateurs de Baliseurs équestres.

La 14^{ème} session « Collecteurs GPS » a été organisée le vendredi 29 septembre. 7 stagiaires, tous

œuvrant déjà activement au sein de Comités départementaux ou régionaux de Tourisme équestre, ont souhaité monter en compétences en suivant cette formation. Cette dernière s'inscrit dans le cadre du SIG (Système d'Information Géographique) développé par la FFE, notamment pour le développement de la carte interactive GeoCheval, recensant les itinéraires équestres en France créés en lien avec les Comités. Le rôle du collecteur GPS consiste essentiellement à la collecte sur le terrain, à l'aide d'un GPS ou d'une application mobile, du tracé d'un projet d'itinéraire.

Ces 7 nouveaux Collecteurs GPS, des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté et PACA, rejoignent ainsi la famille des Officiels du Tourisme équestre et disposent de nouveaux savoir-faire dans leurs missions de bénévoles du Tourisme équestre.



© FFE/MD

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2023, se tenait la 8^{ème} session de formation nationale « Formateur de Baliseurs équestres ». À l'issue de ces deux journées de formation, ce sont 9 nouveaux Formateurs de Baliseurs équestres qui rejoignent la liste nationale des Officiels de Tourisme équestre et qui pourront, ainsi, former les futurs Baliseurs équestres en régions.

Les Formateurs de Baliseurs équestres, par leur action bénévole au sein des régions, animent les sessions de formation et de renouvellement des Baliseurs équestres, œuvrent pour le développement des itinéraires équestres et de la pratique d'équitation de pleine nature.

Le Formateur de Baliseurs équestres est le premier contact avec les bénévoles terrain et assure une homogénéité dans l'aménagement des infrastructures du tourisme équestre.

En savoir plus sur les formations de bénévoles du Tourisme équestre : ffe.com/tourisme/devenir-benevole



© FFE

Commission Itinérance 2023

La FFE-CNTE a réuni la Commission Itinérance le mardi 7 novembre 2023 en format visioconférence. Le groupe de travail composé de nouveaux membres, tous acteurs du Tourisme équestre, a abordé les grands enjeux de la pratique, les principales actualités du tourisme équestre et a également favorisé les discussions basées sur les retours d'expérience de chacun.

Les échanges permettent d'ores et déjà d'affiner les travaux FFE-CNTE et de proposer des services en cohérence avec les attentes des professionnels et des pratiquants.

Retrouvez les actualités du CNTE : ffe.com/tourisme/le-comite-national-de-tourisme-equestre-cnte

En région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Caval Trophy 2024 : une célébration régionale de l'équitation !

La commune ailligérienne de Bas-en-Basset se prépare à accueillir l'édition 2024 du Caval Trophy Auvergne-Rhône-Alpes. Du 9 au 12 mai, les clubs régionaux et leurs jeunes cavaliers convergeront vers le Domaine des Eygauds, au cœur de la région, pour participer à une compétition empreinte d'authenticité et de convivialité.

L'événement propose une gamme d'épreuves équestres captivantes : initiation à l'endurance, à l'equifeel, au spectacle équestre... mettant en lumière la polyvalence et l'habileté des participants.

Au-delà de la compétition, le Caval Trophy cherche à promouvoir les valeurs de respect, de coopération et de camaraderie au sein de la communauté équestre régionale. Cet événement est l'occasion idéale pour les participants de se connecter, de partager leurs expériences et de tisser des liens

durables dans la sphère équestre locale. Bref, une belle célébration de l'équitation d'extérieur !

Retrouvez toutes les infos sur : tourismequestre-auvergne-rhonealpes.fr



Défi-Nature 2024 : l'aventure sportive au cœur de la nature

Vous aimez les sports de nature ? Vous souhaitez partager votre passion ? Le Défi-Nature est fait pour vous ! Ce rendez-vous incontournable réunit cavaliers,

traileurs et VTTistes pour une course nature exceptionnelle. Qu'il s'agisse de participer en solo, en duo, en triathlon ou en relais, vous serez immergés dans une ambiance électrisante et chaleureuse, caractéristique de l'esprit du Défi-Nature. Venez découvrir nos magnifiques sentiers régionaux en prenant part à ce raid unique en son genre.

La distance de chaque discipline sera adaptée selon la configuration du terrain. Les épreuves se dérouleront sur des itinéraires balisés, comprenant les distances suivantes : distances suivantes : 8 à 12 km pour la course à pied ; 16 à 22 km pour l'équitation ; 18 à 25 km pour le VTT/VTT à assistance électrique. Ne manquez pas cette opportunité de vivre une expérience sportive

et nature exceptionnelle, en repoussant vos limites et en célébrant l'esprit d'aventure au sein de notre belle région !

Toutes les informations sont sur : tourismequestre-auvergnerhonealpes.fr/evenements/defi-nature



BRETAGNE

Une formation équestre... pour les gendarmes

Le CRTE Bretagne, conjointement avec la gendarmerie du Morbihan, organise des sessions de formation concernant la divagation des équidés. Parfois confrontés à des chevaux qui s'échappent de leurs prés, il est en effet important que les gendarmes alertés puissent être formés à l'approche d'un cheval, la mise d'un licol, le tenue d'une longe etc. Les formations sont déroulées les 9 et 16 octobre aux Ecuries du Petit Manoir, à Allaire (56), animées par Sylvie Sigrist, secrétaire du CRTE et Christian Boyer, son Président.

Site internet du CRTE Bretagne : crte-bretagne.ffe.com



Equibreizh : un itinéraire et une fête !

Bien connu des randonneurs aguerris, l'Equibreizh est un itinéraire équestre qui traverse la Bretagne du nord au sud et d'ouest en est. Les différentes associations départementales de Tourisme équestre travaillent à l'entretien du balisage des 2 000 kilomètres de chemins, et au maintien du réseau d'hébergement.

Mais l'Equibreizh est aussi une fête ! Chaque année, les départements bretons organisent à tour de rôle un rassemblement de cavaliers et meneurs, heureux de se retrouver pour faire la fête le temps d'un week-end. Ils sont tous d'accord pour dire combien il est important d'entretenir ce lien profond qui unit tous les randonneurs équestres autour de cet itinéraire historique ! La prochaine édition de l'Equibreizh se déroulera au printemps 2024, en Côtes-d'Armor.

Retrouvez également les différents événements de Tourisme équestre bretons : le Finistour (CDTE 29 - 06 69 49 29 29), la Costarmoricaïne (ACECA - 02 96 74 68 05), la Trans Ille-et-Vilaine (AACIV - 07 83 62 52 35) et la Trans-Morbihanaise (CDTE 56 - 06 81 50 51 90).

GRAND EST

Retour sur la Route du Grand Est

L'édition 2023 de la Route du Grand Est sera célébrée le 3 mars 2024 aux Eparges, dans la Meuse. Le temps d'une journée festive, les participants au projet pourront se retrouver et tracer les objectifs futurs.

Le Tourisme équestre en départements

Pour l'année 2024, la commission Tourisme du CRE souhaite organiser dans chacun des 10 départements du Grand Est un week-end festif « Tourisme équestre » : des conférences et démonstrations seront au programme de ces

journées, tout comme des apéritifs conviviaux, mettant à l'honneur la gastronomie locale ! La première étape est prévue dans la Marne à Bergères-lès-Vertus, chez « Champ'A Cheval », les 18 et 19 mai 2024.

Retrouvez plus d'infos sur : crtgrandest.fr



HAUTS-DE-FRANCE

Retour sur le Grand Régional de Tourisme Équestre

Cette année, la région des Hauts-de-France a accueilli 5 étapes du Grand Régional de Tourisme Équestre. Ces manifestations à succès, très attendues, se sont déroulées aux 5 coins de la région : à Régnière-Ecluse (80), Vexin-Thelle (60), Equirre (62), Morgny-en-Thiérache (02) et Baisieux (59). Cette dernière étape a même accueilli... un attelage en arbalète !

Retrouvez le calendrier 2024 des manifestations dans la région sur : crt Hauts de France.com



Des nouveautés pour les itinéraires équestres

2023 fut aussi le fruit de nouveautés. Tout d'abord, le château de Villers-Cotterêts, situé sur l'itinéraire de la Route européenne d'Artagnan dans l'Aisne, a été rénové. Ce château de la Renaissance du 16^{ème} siècle, construit sur des fondations du Moyen-Âge est une halte historique très prisée par les cavaliers !

Autre nouveauté : l'implantation d'une halte équestre en Forêt de Phalempin, ainsi que la création d'un parking pour les vans. Cet endroit, apprécié des randonneurs équestres, est situé à une vingtaine de kilomètres de Lille.

NORMANDIE

Opération vidéo : zoom sur les richesses des territoires

Le CRTE Normandie a répondu à l'opération photo-vidéo de la FFE pour réaliser des vidéos de promotion de ses territoires. Vous pourrez bientôt découvrir

chacun des départements normands et la qualité de leur offre de tourisme équestre : itinéraires balisés, diversité de paysages, patrimoine culturel et historique, circuits attelage, pratique ouverte aux personnes en situation de handicap...

Voyage de presse pour Cheval Magazine

Le CRTE Normandie et Normandie Tourisme ont accueilli une équipe de Cheval Magazine du 18 au 21 septembre 2023, sur l'itinéraire de la Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine. Long de 265 kilomètres, cet itinéraire régional inauguré en 2022 relie Falaise à Jumièges et emmène les cavaliers à la découverte du patrimoine naturel, culturel et historique du Pays d'Auge. Quatre portions d'itinéraire ont été sélectionnées pour permettre à la journaliste de s'imprégner de l'ambiance générale de cet itinéraire, entre vallons et forêts, maisons à colombages, châteaux et abbayes.



©PNRP-Equestre

Grand entretien des itinéraires

La région Normandie compte pas moins de 6 grands itinéraires régionaux, allant de 76 à 265 km ! Pour certains, leur création remonte aux années 2010 et une grande opération d'entretien est prévue au cours des prochains mois pour assurer une veille du balisage, des infrastructures et des services liés à la randonnée équestre en itinérance.



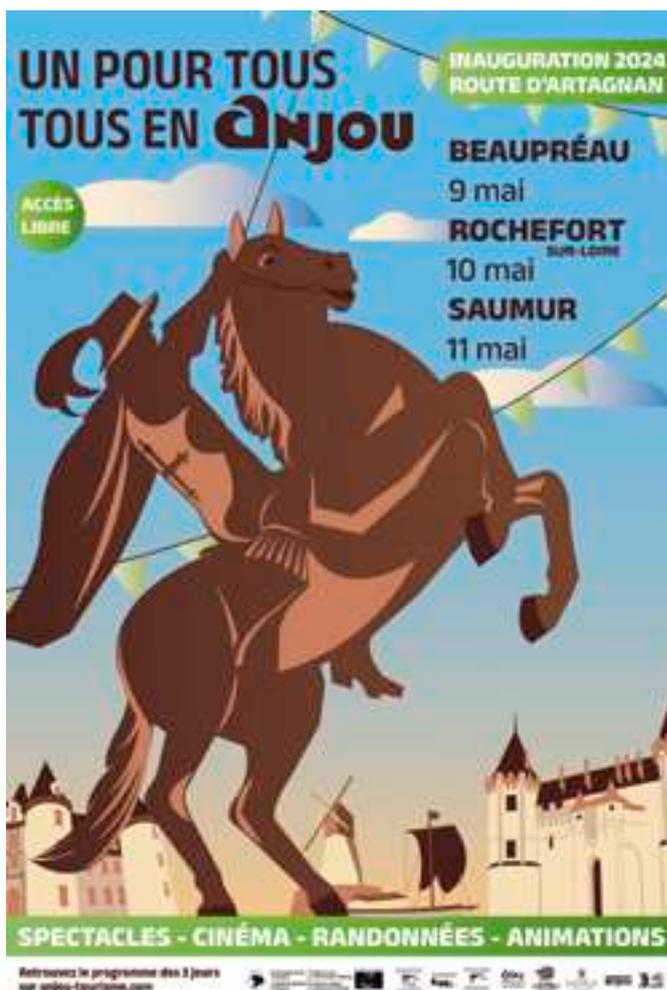
©Thomas Le Floc

PAYS DE LA LOIRE

Un pour tous... tous en Anjou!

Notez dès à présent dans vos agendas les dates du 9, 10 et 11 mai 2024 ! Pour cet événement phare de l'année 2024, trois randonnées équestres et de nombreuses festivités seront organisées sur le thème de la Route européenne d'Artagnan en Maine-et-Loire. A cette occasion, les 260 kilomètres

d'itinéraires seront inaugurés sur trois sites emblématiques situés le long de la Route : l'hippodrome de Beaupréau-en-Mauges, le terrain de loisirs de Rochefort-sur-Loire et enfin... le Château de Saumur ! Une centaine de cavaliers randonneurs est attendue. Suivez l'avancée du projet sur : crte-paysdelaloire.com



NOUVELLE-AQUITAINE

Route « Equitaine » : un nouveau projet

Tous les acteurs de la filière équestre de Nouvelle-Aquitaine se sont réunis le lundi 25 septembre pour la toute première réunion de travail de la route Equitaine. Placée sous le thème des JOP 2024, la filière vous proposera 2 jours de randonnée en étoile dans l'entre deux mers, suivis d'un jour de randonnée... dans les rues de Bordeaux ! L'arrivée au salon Equitaine, installé au Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, clôturera cette manifestation unique.

A noter sur vos agendas : La Route « Equitaine », tous à cheval à Bordeaux, du 18 au 20 mai 2024. Plus d'informations sur : chevalnouvelleaquitaine.com



GRTE 2023 : les Grands Randonneurs

Le CRTE félicite Catherine Seris et Jean-Paul Piccolo, les grands gagnants du GRTE 2023 ! Accompagnés de leurs fidèles montures : Tiboy, Ryac, Bill et Océane, ces derniers ont effectué les 6 étapes du Grand Régional de Tourisme Equestre de Nouvelle-Aquitaine. Les heureux gagnants remportent un week-end pour 2 en gîte équestre et quelques autres surprises... Rendez-vous sur la page Facebook du CRTE NA pour lire le récit de leurs aventures !

Retrouvez les résultats complets sur : chevalnouvelleaquitaine.fr/14607-2/



©CRTE NA

OCCITANIE

Chevauchées de la Blanquette

Les 7 et 8 octobre 2023, l'association Aude Cheval Nature organisait les Chevauchées de la Blanquette, au départ de Saint-Hilaire, dans l'Aude. Une cinquantaine de cavaliers venus de plusieurs départements d'Occitanie se sont retrouvés pour deux journées de randonnée dans

le vignoble de la Blanquette de Limoux. Par une météo estivale, des parcours variés avec de magnifiques points de vue sur les Pyrénées et la Montagne Noire, un riche patrimoine et une dégustation pétillante ont ravi les participants. Rendez-vous en octobre 2024 pour la prochaine édition !

Plus d'infos sur : audechevalnature.fr

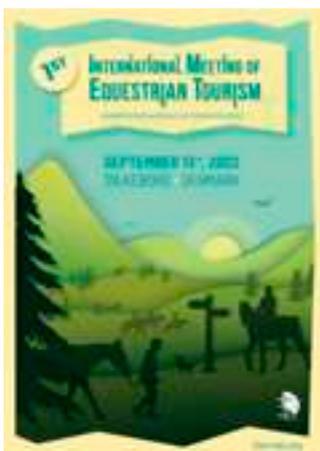
À l'international

Retour sur une année 2023 riche en accomplissements

Lundi 25 septembre, était organisée à Arezzo (Italie), l'Assemblée générale de la FITE, à la suite des Championnats d'Europe d'Équitation de travail 2023. Plus de 30 participants étaient présents sur place ou en visioconférence, représentant 17 membres de la FITE sur 25. Ce temps fort de la vie associative a été l'occasion de revenir sur les activités de la FITE sur l'exercice 2023 et d'évoquer les ambitions futures. Le Conseil d'administration a aussi été partiellement renouvelé, plusieurs postes arrivant à échéance. Un nouveau membre a également rejoint la FITE.

Activités 2023 de la FITE

- Organisation des premières Rencontres Internationales du Tourisme Équestre, en septembre 2022 à Silkeborg (Danemark), réunissant une vingtaine de personnes, acteurs du Tourisme équestre et des Sports de nature, venant de 9 nations différentes.



- A la suite de ces Rencontres, la FITE a publié un document reprenant les discussions et des recommandations à destination de ses ONTE, ainsi que des acteurs du monde du cheval, du tourisme et de la ruralité.

- Participations et représentations dans diverses instances européennes et internationales : EHN, ENOS, AERA, RED-MER...
- La FITE a continué la veille législative et informationnelle sur des sujets pouvant impacter les activités de ses membres, notamment au niveau européen : bien-être animal, mouvements transfrontaliers, PAC, directive Voyage à forfait etc.
- Création de la catégorie Juniors pour l'Équitation de travail.
- Formation de juges internationaux de TREC et chefs de piste PTV.
- Championnats d'Europe Juniors et Jeunes cavaliers de TREC 2023 en Espagne.
- Championnats d'Europe d'Équitation de travail 2023 en Italie.

Un nouveau membre rejoint la FITE

Après avoir assisté à l'Assemblée générale 2022 à Lamotte-Beuvron en tant qu'invitée, la Fédération Ivoirienne d'Équitation (FIE) a confirmé sa demande d'adhésion à la FITE, approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale 2023. A travers cette adhésion, la FIE souhaite développer le tourisme équestre sur son territoire et, plus largement, le faire rayonner sur le continent africain.

Projets pour 2024

La première édition des Rencontres Internationales du Tourisme Équestre ayant permis de poser les bases d'un modèle d'événement réunissant artisans du tourisme et institutions publiques, le Conseil d'administration de la FITE a décidé de renouveler l'événement tous les 2 ans. Ainsi la deuxième édition des Rencontres devrait se tenir en Italie, au printemps 2024.

Concernant le TREC et l'Équitation de travail, les Commissions sportives seront réunies à la fin de l'année 2023 afin d'adapter les règlements en prenant en compte les retours terrain des Championnats 2023. Des stages de juges internationaux dans ces deux disciplines seront également organisés en 2024. Enfin, les Championnats du Monde Juniors et Jeunes Cavaliers et les Championnats d'Europe Seniors de TREC devraient avoir lieu du 4 au 7 septembre 2024 aux Pays-Bas. Le lieu et les dates des Championnats d'Équitation de travail restent encore à définir.

A noter que le Conseil d'administration, réuni en

amont de l'Assemblée générale, a validé l'idée de revenir à une échéance internationale pour les Séniors chaque année, permettant d'entretenir la motivation des cavaliers.

Le Président, Frédéric BOUIX, a conclu cette Assemblée générale en remerciant tous les membres présents sur place et en distanciel. Il a également renouvelé ses remerciements à l'ONTE France, la FFE, pour le suivi sur les affaires européennes qu'il mène pour la FITE ainsi que pour sa participation aux divers travaux de la FITE, notamment ceux de la Commission tourisme équestre.



Frédéric Bouix, réélu à la Présidence de la FITE

Lors de cette Assemblée générale, Frédéric Bouix, par ailleurs Délégué général de la FFE, a été réélu Président de la Fédération Internationale de Tourisme Équestre pour un nouveau mandat de 4 ans.

Guide de tourisme équestre depuis 25 ans, Délégué général de la FFE depuis 11 ans et élu pour la première fois à la présidence de la FITE en 2015, Frédéric Bouix poursuit ainsi son engagement avec un troisième mandat à la tête du tourisme équestre international.

« Dans la continuité des deux mandats précédents, je souhaite consolider et amplifier les actions menées pour favoriser le développement du tourisme équestre à l'international tout comme ses disciplines, soutenir les activités des ONTE – membres de la FITE – et porter la voix des acteurs du tourisme équestre auprès des grandes organisations internationales », affirme Frédéric Bouix.

Le dernier mandat 2019-2023 a été couronné de plusieurs succès, malgré les répercussions de la crise sanitaire mondiale du Covid, avec des réalisations importantes comme notamment :

- L'entrée de 6 nouveaux pays à la FITE : Madagascar, Arabie Saoudite, Kazakhstan, Géorgie, Roumanie et Côte d'Ivoire,
- La réalisation de différents travaux et outils à destination des ONTE : un règlement international pour le diplôme de Guide équestre niveau 1 ; deux cahiers des charges des labels Horse-friendly Lodging et Equestrian Tourism Center, un guide de bonnes pratiques sur le balisage et la signalisation des itinéraires équestres,



- L'organisation des premières Rencontres Internationales du Tourisme Équestre en 2022 à Silkeborg au Danemark, regroupant acteurs du tourisme équestre et des sports de nature venant de 9 nations différentes,
- Malgré deux années blanches pour les compétitions internationales du fait de la pandémie mondiale, la reprise d'activité a été à la hauteur ; en témoigne l'année 2022, avec des éditions record pour les

©NHMM photography



championnats du monde de TREC (116 cavaliers et chevaux) et les championnats d'Europe d'Équitation de travail (47 cavaliers et chevaux),

- Création d'une catégorie Juniors pour les championnats d'Europe d'Équitation de travail en 2023,
- En mai 2022, la FITE a obtenu le statut participatif auprès de l'Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe. Cette nomination consolide la reconnaissance de la FITE comme experte du développement du tourisme équestre et de l'itinérance à l'international.

Le mot de Serge Lecomte, président de la FFE : « La présidence d'une instance internationale est toujours synonyme de fierté pour l'organisation et le pays concernés. Cette présence de la

France au sein de la FITE s'inscrit dans la durée, tout comme ce nouveau mandat de notre représentant, Frédéric Bouix, qui maîtrise parfaitement les rouages de notre sport et appréhende avec clairvoyance les enjeux européens et internationaux pour l'équitation en général et le tourisme équestre en particulier. Au nom de la diplomatie sportive, cette présidence conforte, au-delà du tourisme équestre, le rayonnement du modèle français de développement de l'équitation ».



© COREN



© FITE

Retour sur les Championnats de TREC et d'Équitation de travail 2023

Du 31 août au 2 septembre se sont tenus les Championnats d'Europe de TREC 2023 pour les Juniors et Jeunes cavaliers, à Riocabado, en Espagne, sous l'égide de la FITE. À l'issue de ces deux jours de compétition où s'affrontaient 12 duos pour les Juniors et 30 cavaliers chez les Jeunes cavaliers venus de 9 nations différentes (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse), la France est championne et vice-championne d'Europe chez les Juniors et Vice-championne d'Europe en équipe chez les Jeunes cavaliers !

Du côté de l'Équitation de travail, les Championnats d'Europe ont eu lieu à Arezzo, en Italie, du 20 au 24 septembre. Grande nouveauté cette année, l'apparition pour la première fois de la catégorie Juniors sur ce championnat international, rejoignant ainsi les Jeunes cavaliers et les Séniors. 53 cavaliers et chevaux venus de 5 nations (Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Suisse) ont participé à cette échéance. Les Français sont Champions d'Europe en équipe chez les Jeunes cavaliers avec une médaille de bronze en individuel. Chez les Juniors et les Séniors, les équipes tricolores sont montées sur la deuxième marche du podium.

© FITE TREC-ANTE



© FITE

D'Artagnan au galop à Valençay

Le dimanche 10 septembre 2023, le Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire a organisé un événement inoubliable au Château de Valençay, dans l'Indre (36). Une journée articulée autour de l'inauguration d'une nouvelle portion de la Route européenne d'Artagnan, mais aussi une occasion de célébrer la Pleine nature et la culture avec le grand public !

Entre tourisme et culture

Le Château de Valençay, ancienne demeure du Prince de Talleyrand, était un endroit tout trouvé pour célébrer l'inauguration d'un nouveau tronçon de la célèbre Route européenne d'Artagnan, premier itinéraire équestre à être certifié Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Ainsi, en présence de Marc Fleuret, président du Département de l'Indre, Nathalie Carrière, présidente du CRE Centre-Val de Loire et Frédéric Bouix, Délégué Général de la FFE et président de la FITE, ont coupé le traditionnel ruban : signe d'une belle collaboration entre Comités régional et départemental d'Équitation et collectivités territoriales !



Cet itinéraire reconnu traverse 6 départements de la région et est accessible aux cavaliers ainsi qu'aux attelages.

Un tourisme durable pour dévoiler les territoires, c'est l'objectif de la Route européenne d'Artagnan. Qu'il soit pratiqué à cheval ou en attelage, le tourisme équestre invite à découvrir le patrimoine naturel et culturel, au rythme des pas du cheval, sur les traces du célèbre mousquetaire.

Les bénévoles du Tourisme équestre mis à l'honneur

En milieu de journée, Frédéric Bouix, Délégué général de la FFE et Nathalie Carrière, présidente du CRE Centre-Val de Loire, ont animé la mise à l'honneur des bénévoles du Tourisme équestre, qui œuvrent au quotidien à sa promotion en région Centre-Val de Loire. Symbole de l'engagement de ces passionnés, baliseurs équestres, collecteurs GPS, impliqués dans le Tourisme équestre local, le diplôme d'honneur fut ainsi remis à neuf bénévoles passionnés :

- Cyril Chapelon, animateur agro-touristique,

randonnée et Marque Valeurs Parc, trésorier du CDE 36,

- François Léveillé, formateur de baliseurs équestres, président du CDTE 18 depuis 2004,
- Jean-Louis Fourmy, formateur de baliseurs équestres, dirigeant de l'Association des Randonneurs équestres d'Eure-et-Loir (28),
- Ken Poste, baliseur équestre et co-dirigeant de Equinature (41),
- Valérie Giraudeau, représentante de la commission Tourisme équestre du CRE CVL, dirigeante de l'Ecurie de la Colinière (41),
- Maryse Delouche, présidente du CDTE 37 et dirigeante des Sabots d'Escrignelles (37),
- Raymond Louis, Président de l'association Les Amis des Chemins de Sologne,
- Bernard Durand, baliseur équestre et collecteur GPS,
- Philippe Cottin, Vice-Président du CDE 36, dirigeant de l'Association Equidif 36.



Un programme haut en couleur

Tout au long de la journée, la manifestation de Tourisme équestre fut ouverte à tous et invitait petits et grands à découvrir les richesses de l'équitation de Pleine nature. Une randonnée d'une vingtaine de kilomètres était organisée le matin au départ du château, réunissant une cinquantaine de cavaliers et meneurs sur un tracé spécialement reconnu pour l'occasion. A leur retour, ces joyeux randonneurs ont défilé devant la mairie de Valençay et dans les rues de la ville... en costumes d'époque, évidemment !

Un village exposants composé de producteurs locaux, de foodtrucks, du Comité régional d'escrime, d'associations locales et d'institutions équestres entourait une carrière de spectacle où les artistes se sont succédés : démonstrations d'escrime, travail des chevaux en liberté, poste

hongroise, monte en amazone, présentation de races, carrousels...

D'autres activités comme la ferme pédagogique, le poney-club éphémère avec découverte de disciplines équestres comme l'Equifun, le Ride & Run et le Ride & Bike ont rencontré un succès fou auprès des cavaliers en herbe ! N'oublions pas les promenades en calèche gratuites, tirées par des chevaux de trait et des ânes. Une belle illustration des activités proposées par les poney-clubs et centres équestres partout en France.



EN SAVOIR PLUS SUR LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN

Retrouvez l'itinéraire complet sur [geocheval.com](https://www.geocheval.com)



Vous êtes licencié FFE ?

Bénéficiez de tarifs réduits pour visiter le château de Valençay grâce à l'Avantage licence !

Besoins des « hors structure » & opportunités d'une offre des professionnels de l'équitation

La Fédération Française d'Équitation, en partenariat avec l'Institut français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) et l'Institut national de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), mène des travaux de recherche pour mieux connaître le profil, l'organisation, les attentes des usagers « hors structure ». Zoom sur leurs besoins et les opportunités d'une offre dédiée pour les professionnels de l'équitation.

Enquêtes en ligne

En 2021, une première enquête en ligne auprès de 660 répondants « hors structure » âgés de 15 ans et plus avec une moyenne de 34 ans, a permis d'établir une typologie des profils, organisations et attentes.

De février à juillet 2023, deux nouvelles enquêtes en ligne ont été effectuées en parallèle, auprès de :

- 337 usagers « hors structure », pour sonder leur consentement à payer pour tel ou tel produit ou service,
- 233 dirigeants de structures adhérentes FFE, pour sonder leur consentement à proposer tel ou tel produit ou service.

Rappelons que 8 % des « hors structure » ne sont pas pratiquants. Parmi ceux qui sont cavaliers (92 %, pratique montée, attelée ou à pied), 95 % d'entre eux ont été dans une structure professionnelle, durant 10 ans en moyenne, au cours de leur parcours équestre.

Bien qu'auto-organisés, la satisfaction globale des « hors structure » envers les structures professionnelles est de 56 % (16 % très satisfaits et 40 % satisfaits).

Besoins des « hors structure »

Seuls 10 % des « hors structure » interrogés déclarent qu'ils n'ont besoin d'aucun service : 90 % ont donc besoin de services, de façon ponctuelle ou plus soutenue.

64 % des « hors structure » rencontrent des difficultés dans leur organisation au quotidien ou expriment un besoin d'accompagnement spécifique : gestion quotidienne, services agricoles, pratique équestre, infrastructures.

Les principales difficultés rencontrées concernent la gestion et l'entretien des parcelles, ainsi qu'un besoin en accompagnement pour une pratique équestre précise.

Plus d'un quart des « hors structure » ont des difficultés pour trouver des prestataires adaptés à leurs besoins. 42 % des « hors structure » ne se dirigent pas vers les professionnels pour trouver de l'aide.

Opportunités d'une offre des professionnels de l'équitation

47 % des « hors structure » expriment des besoins en location d'infrastructures ou des équipements pour transporter leur équidé.

27 % des « hors structure » louent les infrastructures d'un établissement équestre pour leur pratique.

Pour les professionnels de l'équitation, plusieurs besoins des usagers « hors structure » sont une opportunité de valoriser leurs compétences, leurs savoirs et savoir-faire, leurs installations et aires de pratique, voire leur matériel :

- Demande de coaching adapté à leurs attentes,
- Demande d'accès à des itinéraires ou chemins équestres balisés,
- Demande de prestations liées au travail d'équidés,
- Demande d'accès à une surface de travail adaptée (manège ou carrière, terrains extérieurs aménagés type PTV, cross, parcours de mountain trail...),
- Demande d'accès à du matériel agricole (tracteur, gyrobroyeur...),
- Demande d'acquisition de connaissances agricoles (gestion de pâture, entretien de clôture...).

95 % des usagers « hors structure » souhaitent rester autonomes dans leur organisation. Aussi un accompagnement personnalisé sera plus fructueux pour fidéliser ces personnes.

Offre mutuellement profitable

Pour les cavaliers « hors structure », l'offre des établissements équestres, selon leur positionnement, permet d'accéder :

- à des services réguliers et de proximité (location d'aires de pratique, d'espaces de stockage, de matériel agricole, gardiennage de chevaux...),
- à des produits plus exceptionnels (stages, prise en pension ponctuelle...).

Une belle carte à jouer pour développer la pratique des activités équestres !



© Mélanie Guillamot

Le Mountain Trail, *discipline d'extérieur par excellence*

La discipline du Mountain Trail, que l'on peut traduire par « parcours d'obstacles de montagne », met en valeur le parfait cheval d'extérieur : un cheval confiant, qui se déplace avec une allure naturelle, de manière sûre et sécuritaire pour son cavalier, sur des parcours d'obstacles naturels qui pourraient être rencontrés en extérieur. En bref... un excellent cheval de randonnée !

Origines d'une discipline

Le Mountain Trail est apparu aux Etats-Unis en 2001, et se pratiquait à l'origine en indoor (intérieur). Elle fait partie des 34 disciplines officielles de la FFE depuis 2019. Cette discipline démontre la qualité de la relation homme/cheval et est ouverte à toutes les races d'équidés et toutes les pratiques équestres. Elle se pratique à pied ou en selle, en solo ou en duo.

sur les dispositifs avec des contrats d'exécution simples. Puis les allures supérieures et manœuvres plus complexes seront introduites au fil de leur progression.



Construction d'un parcours et obstacles rencontrés

Chaque parcours de Mountain Trail possède son identité propre, en jouant avec le relief du terrain et la variation des enchaînements de difficultés à franchir. Chaque structure décide des dispositifs qu'elle souhaite construire et mettre en place, dans une liste de plus de 25 dispositifs de base. Parmi eux : un « champ » de pierres, des croisillons de troncs, l'ouverture d'une porte, une tranchée, une passerelle, des pas-de-côté, un pont à bascule, une poutre étroite, un reculé surélevé, un contre-haut, une descente dans l'étang, des marches d'escalier...

Chaque couple cavalier - cheval peut y évoluer et trouver un vrai plaisir, quel que soit son niveau et son équitation ! Ainsi, les cavaliers et chevaux novices évolueront au pas entre et

Plaisir et pédagogie

Virginie Moliner est enseignante au Centre équestre de Pleine Nature, dans l'Hérault, dirigé par son mari Laurent, Expert Fédéral en Mountain Trail. Elle témoigne : « *Nous essayons d'enseigner dans le respect du cheval et cette discipline s'inscrit totalement dans cette optique. Ce qui plaît aux cavaliers, c'est cette approche en douceur qui se rapproche de l'éthologie. Le côté à pied et/ou monté les séduit également, notamment pour les jeunes chevaux.*

Les épreuves en duo permettent aussi aux parents de partager un moment avec leurs enfants. C'est une discipline ouverte où se côtoient des cavaliers issus d'univers différents, c'est très instructif. Le fait que le mountain trail fasse désormais

partie des disciplines FFE va attirer les clubs et c'est une très bonne chose ».

Ouverture à la compétition

Petit à petit, des règles et la normalisation des dispositifs, afin de les rendre sécuritaires pour les cavaliers et les chevaux, ont été mises en place par la FFE. En compétition, les catégories vont de Club 3 à Amateur Élite avec également une épreuve Club Pony.

Le cavalier est jugé sur sa qualité relationnelle avec son cheval, la discrétion de ses demandes et l'utilisation de ses aides, la qualité de chaque franchissement de dispositif, les trajectoires etc. Quant au cheval, il est jugé sur sa franchise, sa capacité à faire confiance à son cavalier mais également sur sa

capacité à évaluer par lui-même l'obstacle à franchir.

En bref, une épreuve de Mountain Trail teste la faculté d'un couple à passer des obstacles naturels en toute sécurité avec des techniques qui démontrent la complicité du couple ainsi que le dressage en finesse du cheval.

Le Mountain Trail se veut être une discipline ouverte à tous, et permet aux cavaliers de se présenter dans la tenue et l'équipement liés à leur équitation : classique, camargue, western, Doma Vaquera...

Ainsi la discipline est destinée à montrer la confiance, le courage et la performance sportive de toutes les races d'équidés et toutes disciplines équestres, en gardant leur propre style.



Et si vous aussi, vous testiez votre complicité avec votre monture sur un parcours de Mountain Trail ?

COMMENT PRATIQUER LE MOUNTAIN TRAIL ?

Retrouvez le règlement officiel de la discipline sur :
ffe.com/pratiquer/disciplines/mountain-trail



DÉCOUVRIR LE MOUNTAIN TRAIL EN VIDÉO



Cheval Étape : le label pour les cavaliers randonneurs

L'une des étapes clés de la préparation d'une randonnée est l'identification d'un lieu d'étape pour son cheval. Le label fédéral Cheval Étape apporte la garantie d'un établissement accueillant les équidés dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Un repère précieux pour les cavaliers randonneurs !

Identification

Les établissements labellisés Cheval Étape sont engagés dans une démarche qualité liée à l'accueil des équidés de passage. Qu'ils soient hébergés en extérieur (pré, paddock) ou en intérieur (box, stabulation), leur bien-être et leur confort sont la priorité !

Ils se situent toujours à proximité d'une structure d'hébergement (gîte, camping, hôtel, chambre d'hôtes...) et d'une solution de restauration, dans un périmètre de 3 kilomètres autour du lieu d'accueil des chevaux.

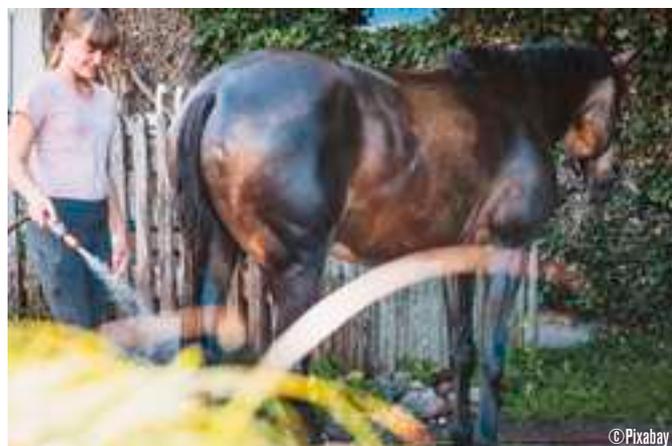
Les aménagements proposés prennent également en compte l'agrément du cavalier afin que, dès son arrivée sur les lieux et jusqu'au moment du départ, il puisse s'occuper de son cheval (attacher, harnacher, doucher, soigner, nourrir...) et ranger son matériel sans difficulté.

La qualité de l'environnement naturel ainsi que l'accès direct à des itinéraires de randonnée sont deux des critères fondamentaux sur lesquels s'appuient les établissements Cheval Étape. Certains proposent également l'accès à des aires de pratique type carrière ou manège.

Et, cerise sur le gâteau, toutes les informations touristiques, cartes de randonnée, topo-guides, etc... sont à disposition sur place.

Pour résumer, le label Cheval Étape permet :

- aux cavaliers de passage de se repérer parmi l'offre de prestations liées à l'accueil des équidés à l'étape,
- aux professionnels de l'hébergement d'équidés, d'afficher leur sérieux et leur compétence en matérialisant leur engagement dans la démarche Qualité.



Les engagements qualité

- Un accueil organisé et attentif,
- Un hébergement des chevaux, qu'il soit intérieur ou extérieur, adapté, sécurisé et propre,

- Une aire de soin/préparation et un local aménagé pour entreposer le matériel,
- Des informations sur les activités proposées à proximité,
- Des cartes des itinéraires consultables sur place,
- De l'eau et du foin pour les équidés.

Le cahier des charges permet à l'établissement de procéder à son auto-évaluation afin de se situer par rapport au niveau du label.



La FFE compte près de 800 établissements labellisés Cheval Étape partout en France !

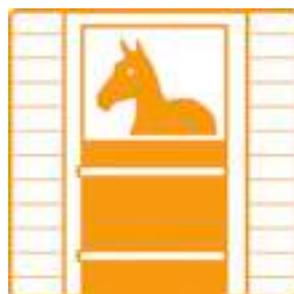
TROUVER UN CLUB LABELLISÉ CHEVAL ÉTAPE

En quelques clics, utilisez l'outil « Trouver un club » du site ffe.com et filtrez la sélection avec les labels souhaités !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les établissements possédant le label « Cheval Étape » peuvent arborer les pictogrammes ci-contre :



Hébergement intérieur



Hébergement extérieur

GeoCheval 2.0 : nouveau look *pour la carte interactive*



Depuis plusieurs années, GeoCheval recense et valorise le travail des Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre. Aujourd'hui, l'heure est à la refonte du design du site, pour proposer une apparence plus moderne de la carte et une nouvelle approche de son utilisation.

GeoCheval, qu'est-ce que c'est ?

Lancée en 2016, GeoCheval est la carte interactive des itinéraires de tourisme équestre en France. Son objectif est de proposer un outil unique sur lequel visualiser uniquement les circuits validés par les Comités régionaux et/ou départementaux d'équitation ou de tourisme équestre. Ces itinéraires sont répartis en trois catégories :

- Circuits et Promenades Équestres (Itinéraire à échelle départementale)
- Itinéraires de Randonnée Équestre (Itinéraire à échelle régionale)
- Grand Itinéraire Équestre (Itinéraires interrégionaux, voire transnationaux)

En plus de proposer le tracé des itinéraires, la plateforme GeoCheval permet de visualiser les points d'intérêt et de vigilance autour de ceux-ci, les informations relatives à l'itinéraire (distance, pratique, point de départ, description du circuit, couleur du balisage...) mais aussi, entre autres, la nature du sol le long du parcours.

Depuis 2019, GeoCheval propose également une carte Premium, en avantage Licence, destinée aux adhérents et licenciés qui peuvent s'y connecter avec leurs identifiants SIF / FFE Compet. Cette version propose des outils supplémentaires comme par exemple la visualisation du fond de carte IGN, l'import d'un tracé personnel, ou encore la possibilité de tracer un itinéraire sur la carte.

Rappel des fonctions déjà existantes

GeoCheval propose déjà des fonctionnalités telles que l'impression de cartes personnalisées, l'affichage du fond de carte de votre choix, la possibilité de dessiner sur la carte (ajouter un point, du texte, une ligne), l'outil de mesure (mesure de longueur et de surface), la recherche autour d'un point, ou encore le filtre des données (filtrer par pratique, par distance maximum, par région...)

Les nouveautés

Outre les modifications purement esthétiques, quelques nouvelles options ont été ajoutées à la carte :

- Le profil d'élévation (carte Premium) : Sélectionnez l'outil en question, l'itinéraire de votre choix et découvrez le profil topographique de celui-ci. Vous pouvez également dessiner votre propre tracé en direct, ou importer une trace personnelle pour en apercevoir le profil d'élévation ! En plus du profil, vous pourrez aisément découvrir ou vérifier quelques chiffres clés tels que le dénivelé total négatif et positif ou le degré de pente maximum.
- Présentation de l'itinéraire : Nouvelle manière de lire les informations relatives à l'itinéraire que vous avez sélectionné, les fenêtres s'ouvrant lors de la sélection d'un itinéraire sur la carte ont eu, elles aussi, droit à un coup de neuf.

- Coordonnées GPS : Obtenez et copiez dans votre presse-papier les coordonnées d'un point plus facilement qu'avant.
- Les Parcs Naturels Régionaux mis à l'honneur : déjà affichés sur le fond de carte, les PNR font désormais partie intégrante de la carte interactive.
- Le réflexe ChevalNature.info : Rien de tel qu'un rappel vers le webzine des actualités de l'équitation de Pleine nature. Articles, dernières actualités, agenda des manifestations, accédez au site en un clic seulement !



Des GRTE *sous toutes les formes !*

Retour sur une saison de Grands Régionaux de Tourisme Équestre 2023 riche d'expériences et de convivialité au sein des départements. Les régions organisatrices nous livrent ici le leitmotiv de leurs étapes GRTE.



A la découverte des territoires

Les étapes des GRTE (Grands Régionaux de Tourisme Équestre) sont tout autant d'occasions de découvrir les territoires en régions et, ainsi, les environnements qui en font leur singularité !

- La région des **Hauts-de-France** a été animée par 5 étapes du Grand Régional de Tourisme Équestre. De grands événements équestres qui ont pu mettre à l'honneur les 5 départements : Regnière-Ecluse (Somme), Vexin-Thelle (Oise), Equirre (Pas-de-Calais), Morgny-en-Thiérache (Aisne) et Baisieux (Nord).
 - Pour sa 5^{ème} édition, le GRTE **Normandie** s'est déroulé en cinq étapes, une par département. L'objectif était de permettre aux cavaliers de découvrir des territoires et des paysages différents. Cette organisation a offert aux cavaliers de très belles étapes dans des lieux emblématiques normands : les falaises d'Étretat, la Suisse normande ou encore la célèbre baie du Mont Saint-Michel.
 - Pour le GRTE **Pays de la Loire**, ce ne sont pas loin de 250 personnes, dont 180 randonneurs à cheval ou en attelage, qui ont été accueillies lors des étapes de cette édition 2023 !
- Le comité organisateur a pu proposer une étape par mois aux randonneurs, leur permettant de s'élancer sur ces manifestations en départements en étalant les dépenses liées à la participation et, ainsi, de prolonger le plaisir.
- Au cœur de la pittoresque région **Auvergne-Rhône-Alpes**, neuf étapes du GRTE ont récemment pris place, dont une date spéciale dédiée aux meneurs attelés. Ces événements, certains ayant une longue tradition, se déploient chaque année, rythmant la vie équestre de la région.
 - Enfin, le GRTE **Nouvelle-Aquitaine** 2023, très attendu des cavaliers et meneurs après une première édition 2022 plus que réussie, était constitué de 6 étapes dans les départements de la Dordogne, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, de la Haute-Vienne, de la Vienne et de la Charente.



Des étapes diversifiées en départements

Chaque manifestation du **GRTE Hauts-de-France** était programmée et organisée sous forme de rallye équestre : un succès auprès des participants ! Cela a permis de faire découvrir le patrimoine des communes choisies grâce aux parcours balisés avec soin. Mention spéciale à l'étape de Baisieux, fortement appréciée notamment pour la présence d'un attelage en arbalète. Une manière de (re)découvrir les pratiques d'équitation de Pleine nature lors de ces événements régionaux.



Les week-ends d'étape du **GRTE Normandie** proposaient chacun aux cavaliers deux parcours de randonnée, dont un plus court et ludique le dimanche, ainsi qu'une soirée festive le samedi. Cette année, le CRTE Normandie, en partenariat avec le Conseil des Chevaux de Normandie et le Centre de Valorisation des Races Patrimoniales, a fait découvrir aux cavaliers l'âne normand et du Cotentin, merveilleux compagnon de randonnée, bien qu'encore trop méconnu.

En **Pays de la Loire**, les **GRTE** se sont toujours organisés sur deux jours : soit deux randonnées et une soirée festive le samedi. Ces étapes ont pris chaque fois le format « Randonnée » afin de traverser de superbes paysages, d'admirer du patrimoine en chemin et d'apprécier les nombreux moments conviviaux que favorise la pratique du Tourisme équestre.

Les étapes du **GRTE Auvergne-Rhône-Alpes** sont également des temps forts en départements par l'organisation de manifestations pour tous les goûts : que ce soit une découverte de produits locaux lors de l'étape drômoise organisée par les Cavaliers aux Trois Allures, offrant à chaque participant une bouteille de clairette de Die aux couleurs du GRTE, des rencontres marquantes lors de l'étape iséroise, en plein coeur des paysages alpins, des Cavalcades Pèlerines, notamment des échanges avec des cavaliers au long cours, tels qu'Emile Brager, Gaspard Koenig et Stéphane Bigo ; des visites et balades dans le Bourbonnais durant l'étape du GRTE de l'Allier durant laquelle le CDTE a mis un accent sur la convivialité ; ou encore l'incontournable étape GRTE 100 % réservée aux meneurs.

En marge de ces étapes, le CRTE Auvergne-Rhône-Alpes propose « le Trophée Gaston Mercier », récompensant les cavaliers ayant participé au plus grand nombre d'étapes et ayant parcouru le plus grand nombre de kilomètres. Des lots de la mythique sellerie Gaston Mercier sont en jeu, et des bons sont distribués lors de chaque étape, gratifiant ainsi les cavaliers et meneurs les plus assidus en cette saison équestre captivante.



Au programme des étapes du **GRTE Nouvelle-Aquitaine** : des randonnées de 25 kilomètres par jour le temps du week-end, avec visite culturelle et gastronomique au sein des départements d'accueil.

6 week-ends pour tenter de remporter le prix du « Grand Randonneur de Nouvelle-Aquitaine » et en cadeau un week-end en gîte équestre pour 2, un titre décerné au cavalier ayant participé au plus grand nombre d'étapes. Le GRTE a aussi servi cette année de support à un concours vidéo. La remise des prix se fera au Jumping de Bordeaux en février 2024.

EN 2024, PARTICIPEZ AUX ÉTAPES GRTE

Vous aussi, partagez des moments inoubliables avec d'autres cavaliers et meneurs passionnés en vous lançant dans l'aventure des Grands Régionaux de Tourisme Equestre !

Rendez-vous sur le calendrier des manifestations du Tourisme équestre et inscrivez-vous en ligne à une étape proche de chez vous via : ChevalNature.info



49^{ème} édition du **Rallye Savoie Mont-Blanc**

Du vendredi 25 au dimanche 27 août 2023, les randonneurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont donnés rendez-vous aux Saisies, en Savoie pour un rassemblement incontournable du Tourisme équestre : le traditionnel Rallye Savoie Mont-Blanc. Retour sur un week-end d'exception, où la météo maussade n'a pas entaché la bonne humeur générale.

Naissance d'un rendez-vous

Inspirés par le célèbre rassemblement de cavaliers randonneurs de Polignac en 1961, 80 baroudeurs Savoyards se donnent rendez-vous en 1973 à Sainte-Reine, dans le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges : c'est la naissance du Rallye équestre Savoie Mont-Blanc.

Depuis, chaque année, entre 150 et 300 cavaliers et meneurs venus de toute la région et d'ailleurs se rassemblent pour 2 jours de fête. A chaque édition, le Rallye change de commune... et aussi d'altitude. Ainsi, les années paires, c'est le département de la Haute-Savoie qui est terre d'accueil, et les années impaires, cela se déroule en Savoie. Certaines années, Suisses et Italiens viennent grossir les rangs des adeptes du Tourisme équestre, ce qui donne un côté international à cette manifestation.



Philippe Gibert, Vice-Président du CDTE 73 et organisateur de cette édition, témoigne :

« La réussite d'un tel évènement est tributaire d'une équipe locale volontaire et sans faille, supervisée par le CDTE, qui apporte son savoir-faire accumulé au fil des ans. Quelques jours avant et pendant les trois jours du Rallye, 34 bénévoles étaient mobilisés pour préparer les paddocks, assurer le balisage des parcours proposés aux randonneurs, accueillir les participants, vérifier l'identité et les vaccinations des chevaux, assurer la mise en place et le nettoyage de la salle réservée aux repas, accueillir les exposants du marché local, préparer et animer la partie festive, mettre en place le défilé du dimanche. La plus belle des récompenses pour les organisateurs et les bénévoles reste la joie et le sourire des participants qui attendent avec impatience la prochaine édition du Rallye équestre Savoie Mont-Blanc ! »

Edition 2023 : direction le Beaufortain

Malgré une météo parfois capricieuse, les organisateurs de cette 49^{ème} édition du Rallye équestre Savoie Mont-Blanc ont accueilli 240 cavaliers et meneurs, venus principalement de la région. Les festivités débutaient dès le vendredi 25 août, avec l'arrivée de toutes les équipes en début d'après-midi, à l'Office de Tourisme des Saisies. Cette station de ski, nichée dans le massif du Beaufortain, offrait un cadre enchanté à cet évènement. La première soirée fut festive pour se retrouver ou faire connaissance : car c'est aussi ça, le Tourisme équestre !

Le samedi 25 août, deux boucles équestres de 16 kilomètres autour de Bisance et de Crest-Voland étaient prévues pour les participants. Après une soirée conviviale, les randonneurs se remettaient en selle le dimanche matin, pour le traditionnel défilé des attelages et cavaliers, accompagnés par la formation musicale la Cliqueraine de Queige. S'en sont suivis les discours officiels et le vin d'honneur, offert par la municipalité des Saisies. Avant que tout le monde quitte le village olympique, un repas de clôture rassemblait une dernière fois participants et bénévoles à la salle « Le Signal », au cœur du village. Sacoques remplies, duvets roulés, chevaux reposés... il était déjà l'heure, le dimanche après-midi, que chacun reparte chez lui, le coeur chaud et la tête remplie de beaux souvenirs !



RALLYE SAVOIE MONT-BLANC, ÉDITION 2024

Restez connectés, le lieu d'accueil de l'édition 2024 sera dévoilé très prochainement ! www.rallyesavoieumontblanc.com



Destination **Equirando 2025**



En 2025, rendez-vous en Normandie pour LE rendez-vous phare du Tourisme équestre !
Les festivités se dérouleront du **vendredi 25 au dimanche 27 juillet 2025 à Bagnoles-de-l'Orne (61)**.
Zoom sur cette nouvelle destination !

Petite histoire de l'Equirando

Si besoin est de le rappeler, l'Equirando constitue le plus grand rassemblement de cavaliers et meneurs pratiquant l'équitation de Pleine nature d'Europe. Elle tient son nom de la contraction des mots Equitation et Randonnée.

Les participants, appelés Equirandins, viennent des quatre coins de France et d'Europe puis convergent en toute liberté vers le lieu de ralliement. Le principe est simple : chacun part d'où il le souhaite, accompagné ou non, en solo, en duo, en famille ou bien entre amis. Qu'elle soit composée d'équidés montés, bâtés ou attelés, la chevauchée peut durer trois jours, une semaine, un mois ou... davantage ! Un minimum de 100 kilomètres sera parcouru par tous lors de la randonnée d'approche.

Durant les trois jours de festivités, cette fête des amoureux du cheval devient alors une fête du terroir : après avoir découvert les paysages et le patrimoine de la région, les Equirandins goûteront la gastronomie locale et seront plongés dans une atmosphère typique.

La marche d'approche est faite sans esprit de compétition, dans le plus grand respect du cheval, du monde rural et de l'environnement. Elle permet, lors de chaque étape, de nouer des liens exceptionnels entre les Equirandins et les personnes qu'ils croisent sur leur chemin ou qui les accueillent, contribuant ainsi à faire vivre la tradition orale des régions traversées. L'Equirando est basée sur l'autonomie et la responsabilité : seul compte l'esprit dans lequel est accomplie la randonnée.



© Orne Tourisme

SUIVEZ L'AVENTURE EQUIRANDO 2025

Sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram [Equirando](#) et [equirando.official](#)

Sur le site internet de l'événement : equirando.com



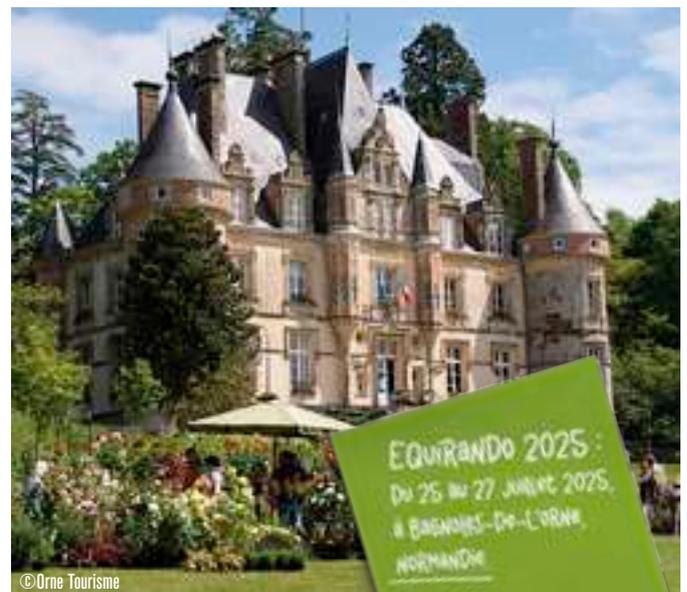
Elle permet aussi à chaque participant d'acquérir ou de développer les techniques propres à l'équitation d'extérieur : topographie, orientation, maréchalerie, bourrellerie, matelotage...

L'Orne comme terre d'accueil

Pour cette nouvelle édition, c'est Bagnoles-de-l'Orne, dans le département du même nom, qui accueillera l'Equirando. Cette commune de 2 700 habitants, située au sud de la Normandie et au cœur du pays d'Andaine, doit sa renommée à sa station thermale, reconnue attrayante et très touristique, qui accueille plus de 10 000 curistes par an. Avec son casino, son quartier Belle Epoque, son golf, son hippodrome, son château, son parc et son arboretum, Bagnoles-de-l'Orne possède un patrimoine historique et culturel très riche, niché dans un joli écrin de verdure.

La forêt domaniale des Andaines, qui entoure le site d'accueil de l'Equirando 2025, promet d'être un terrain de jeu à grande échelle pour les randonneurs ! Cet ensemble boisé comporte plus de 450 kilomètres de circuits, étendus sur toute sa superficie. Très portée sur le tourisme et les activités de Pleine nature, longée par le GR 22 en lisière de forêt, Bagnoles-de-l'Orne permettra à nos randonneurs venus de toutes les directions de profiter du calme et de la verdure si caractéristiques de la Normandie.

José Castañeda, président du CRTE Normandie, ajoute : « Cette édition se trouvera d'ailleurs en plein cœur du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Ce dernier, reconnu Géoparc mondial Unesco, abrite des paysages singuliers : escarpements rocheux, à-pics, eaux vives, belvédères... autant de merveilles qui affirment l'identité de ce territoire. »



© Orne Tourisme

Et vous, ferez-vous partie de l'aventure ?

Du coaching au *Tourisme équestre attelé*

Le coaching : une histoire qui a 200 ans

M. Gérard Van Den Herik est arrivé à Paris. Il était parti d'Amsterdam. Ce serait sans intérêt, si ce passionné d'attelage de tradition n'avait pas fait cette liaison entre les deux capitales aux guides de quatre chevaux attelés à un coache. Il a découpé en étapes annuelles de 150 kilomètres ce voyage d'un autre temps, le conduisant d'une écurie pouvant loger les chevaux à une autre. Le premier accueil de 2023 s'est fait dans un lieu bien connu des meneurs de tradition, le château de Cuts, dans l'Oise, où des centaines d'attelages venus de toute l'Europe ont participé à un célèbre concours créé en 1996 par Christian de Langlade, Président de l'Association Internationale d'Attelage de tradition (AIAT). C'est lui qui les a guidés vers Compiègne, première étape sur la route de Paris, où l'arrivée s'est faite le samedi 9 septembre 2023. Ce voyage qui a duré cinq ans est un hommage à une longue histoire...



Le coach de M. Van Den Herich devant la Tour Eiffel.

Une invention britannique

Au début du 19^{ème} siècle, les diligences restent inconfortables mais adaptées aux anciennes routes en état tellement catastrophique qu'on stoppait les trajets en cas de pluie ! En 1640, a été créée la première ligne régulière reliant Londres à Douvres avec des voitures à quatre roues dénommées « Stage (= étape) coaches », se déplaçant à 4/5 km/h. L'arrivée du Mail-coach fut un grand progrès. Destiné au départ à transporter uniquement le courrier protégé par un garde armé, il eut ensuite le droit d'emmener des passagers.

« Vers 1800, les mails furent tous construits suivant un modèle identique, peints aux mêmes couleurs et ornés des armes royales. Ce caractère officiel leur donnait le droit d'emprunter les routes sans devoir s'acquitter du péage. En 1804, trois autres passagers furent admis à l'extérieur. L'un occupait la place à côté du cocher, deux

autres étaient assis sur une banquette installée sur le toit, tandis qu'un siège circulaire monté sur ferrure, était réservé à l'arrière pour le garde ».

« La plupart des mail-coaches voyageaient de nuit. Ils quittaient le General Post Office à 20h et roulaient sans discontinuer jusqu'à leur destination, à l'exception des changements de chevaux. Lesattelages pouvaient alors atteindre une vitesse d'environ 13 km/h. Vers 1830, grâce à l'amélioration des routes, la sélection des chevaux et le choix des cochers, la vitesse grimpa jusqu'à 16 km/h avec des pointes à 18. Toutefois, c'est Quicksilver, sur la ligne Londres-Devonport, soit 347 km, qui parvint à soutenir l'allure de 17 km/h, changement de chevaux compris. Un record absolu. »

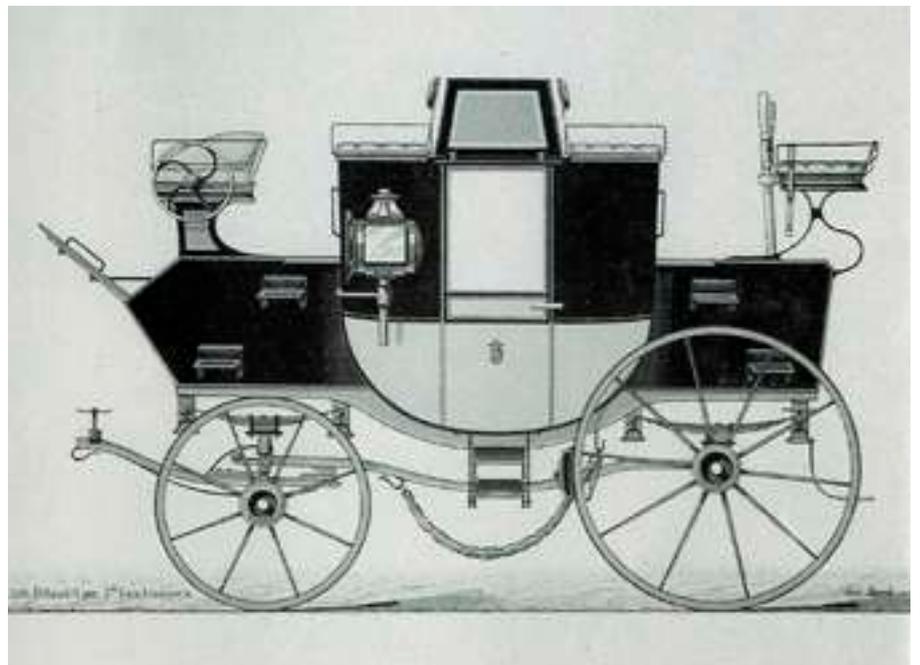
Le développement de ces mails fut énorme. En 1793, 16 coaches partent de Londres quotidiennement. En 1835, il y en a 700 ! Mais le chemin de fer est en embuscade, les chevaux avaient perdu d'avance, la vapeur ayant le vent en poupe.

Dans la haute société, les Anglais s'étaient entichés du menage à quatre chevaux. Dès 1807, on vit se créer des clubs de gentlemen fortunés. Le Bensington Driving Club ou le Horse Club organisaient des excursions suivies de déjeuners. Les randonnées avec pique-nique ont un lointain passé. En 1875, le coaching s'implanta aux Etats-Unis avec le Coaching Club de New-York.

Le coaching en France

La France suivit l'exemple anglais. Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle : pique-niques aux courses à Auteuil, sorties en forêt ou à la campagne constituent les premières manifestations de tourisme attelé, sans autre but que le plaisir de la randonnée. Des lignes privées de coaches sont lancées, par exemple, entre Biarritz et Pau, en 1885 : 110 km parcourus à une moyenne de 16 km/h, départ à 10 h, arrivée à 18 h avec un arrêt de 40 minutes pour déjeuner et 6 relais de chevaux !

Howlett (grand maître du menage en coach) crée une ligne Paris – Versailles. L'administration française, toujours tatillonne,



Cette gravure de coach permet de voir les particularités de cette voiture : à l'avant siège du meneur et manivelle du frein, au centre, la caisse avec un coffre à l'avant et un coffre à l'arrière. Celui de l'arrière comporte des tiroirs dont un doublé de zinc, pour le transport de la glace et du champagne. Les deux sièges de toit peuvent accueillir chacun trois passagers. A l'arrière, siège de trois places dont deux pour les grooms. A côté du meneur, la place d'honneur. Remarquez les trains reliés par une flèche. Une chaîne habillée de cuir porte le sabot d'enrayement qui bloque la roue en cas de forte descente. Les suspensions avant et arrière sont à quatre ressorts en carré. Le véhicule pèse de 1 200 à 1 400 kilos. Le personnel voyage à l'intérieur, volets fermés. Sur le toit, coffre amovible.



© La Vie au Grand Air

Sur la route de Deauville, le Comte d'Yanville aux guides de son coach comme l'exige la tradition.

exigea que les meneurs amateurs passent le brevet professionnel de cocher puisqu'ils transportaient des passagers payants !

Au début du 20^{ème} siècle, les meneurs partent en attelage pour des sorties de plaisir. Du fait des dépenses qu'il entraîne, le coaching n'est pratiqué que par quelques hommes de chevaux fortunés. Il faut inventer une pratique attrayante et accessible.

Les débuts du Tourisme attelé

Le 19 avril 1902, dans son numéro 188, « *La vie au Grand air* » raconte un exploit. Tous les ans, le concours hippique, manifestation

pluridisciplinaire présentait des attelages en indoor, au Grand Palais. Un amateur voulut rappeler que les voitures attelées avaient assuré pendant des siècles les liaisons entre villes et pays. Le Vicomte d'Orléans, grand homme de cheval, décida de rallier Theillay (près de Vierzon) à Paris (203 km) en deux jours. Belle randonnée ! Pour cela, il attela quatre chevaux à un mail coach. Grand meneur, le Vicomte se mit « aux ficelles » comme il aimait le dire et il ne quittait son siège que lorsque les chevaux s'arrêtaient. Le premier jour, il parcourut 122 km à 8 km/h (arrêts compris). Le deuxième jour,

81 km à 7,5 km/h de moyenne. Ce furent les mêmes chevaux qui firent tout le parcours. La voiture devait peser à vide environ 1 400 kg, auxquels il fallait ajouter matériel et personnel ! Un tableau de marche avait été établi. L'arrivée se fit avec dix minutes de retard sur le temps prévu. Ceux d'entre nous qui randonnent apprécieront ! Avec une telle démonstration, nous sommes à mi-chemin entre l'épreuve d'endurance et la randonnée.

Paris-Deauville en 1905

On n'avait encore jamais eu l'idée d'organiser une excursion hippique. L'initiative en est revenue au Touring Club de France. Il s'agissait de rallier Paris à Deauville, un parcours de 400 km en 8 jours. On peut poser comme principe que tout cheval peut couvrir, pendant 8 jours de suite ses 40 à 45 km avec assez de prudence et d'habileté pour qu'il n'éprouve ni fatigue, ni malaise, qu'il arrive aussi frais qu'il est parti. Une vingtaine de chevaux et 12 équipages, la majorité en solo, quelques-uns en paire et un coach prirent le départ.

C'est M. d'Yanville qui menait un coach attelé de 5 chevaux fort bien appareillés. Cette épreuve a eu dans « le monde des chevaux » un grand retentissement.

La visite des haras n'aura pas été seulement une distraction pour les concurrents. Elle a prouvé que le cheval est toujours à l'honneur, et que s'il ne peut disputer la

place à l'automobile, pour ce qui est de la vitesse, il tient toujours le premier rang pour l'agrément qu'il procure à celui qui le monte ou qui le conduit.

Le CNTÉ aux guides

Dans l'Estafette de février 2000, Isabelle Pinel, Présidente de la Commission Attelage, présente deux pages sur l'attelage et évoque les cinq meneurs venus faire connaître l'attelage au salon : Jacques Lefebvre, d'Anjou, Pierre Jacob, d'Alsace, Louis Galeron, d'Arles, Romain Faivre, de Luçon-Pétré, et Daniel Buloz, de Suisse. Sa conclusion résume un beau programme : « *Souhaitons que l'attelage en général et le tourisme en particulier connaissent l'essor qu'ils méritent et soient intégrés dans la réflexion de nos dirigeants départementaux, régionaux et nationaux comme une entité à part entière qui élargit la famille équestre à des personnes qui ne sont pas forcément des cavaliers* ».

Il n'y a rien à ajouter sinon qu'aujourd'hui l'attelage a sa place dans le Tourisme équestre. Le train et la voiture ont failli gagner, mais nous arpentons toujours les chemins avec nos poneys, chevaux, mules et ânes et c'est pour le plaisir de pratiquer le tourisme attelé dans la lignée du tourisme hippique dont nous sommes les héritiers.



© La Vie au Grand Air

M. Ed. Couriter mène son demi-sang Batailleur, Prix extraordinaire du concours hippique de Paris en 1905.

Licence 2024 et assurance

Le cavalier randonneur et/ou gardien d'un équidé a besoin d'une assurance pour couvrir deux types de responsabilité : celle du cavalier en action d'équitation et celle du gardien qui héberge l'équidé.

Pour rappel, la licence FFE 2023 est valable jusqu'au 31 décembre 2023. La licence 2024 est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

L'assurance responsabilité civile de la licence pratiquant

La licence FFE offre une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers lors de la pratique de l'équitation.

L'action d'équitation s'entend par l'action de monter mais également :

- aller chercher l'équidé au pré/box,
- s'en occuper (pansage, longe, soins),
- le préparer, le reconduire au pré/box,
- le charger et décharger du van/camion.

Ainsi, lors d'une randonnée, si votre équidé mord ou botte un autre cavalier ou encore un passant, l'assurance de la licence couvrira ces dommages, dans la limite des montants prévus par sinistre.

Attention, cette assurance intervient en complément de la sécurité sociale et de la mutuelle.

L'assurance individuelle accident de la licence pratiquant

La licence de la FFE a pour second atout d'offrir une assurance individuelle lorsque vous subissez un dommage pendant votre pratique de l'équitation. Cette assurance individuelle accident du cavalier comprend des garanties d'indemnisation et de prise en charge de soins médicaux dans la limite des montants prévus.

Elle intervient après le régime général de la mutuelle.

Des garanties complémentaires peuvent également être souscrites afin de bénéficier d'une couverture plus large et de plafonds tarifaires plus importants.



© N.Hodys Photography

L'assurance et la propriété

Si l'équidé cause des dommages en dehors d'une action d'équitation lorsqu'il est sous la garde du propriétaire, une autre assurance doit être souscrite.

Lorsque l'équidé est en pension, c'est le tiers gardien qui sera responsable des dommages. La « Responsabilité Civile Professionnelle » (RC PRO) du dirigeant de l'établissement équestre sera engagée.

Si vous êtes propriétaire/gardien d'un équidé, vous pouvez souscrire via votre licence FFE une garantie Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé (RCPE) auprès de #EquiGeneral. Elle couvre les conséquences financières de la responsabilité civile du propriétaire, dès lors que l'équidé est sous sa garde et ce, en dehors de toute action d'équitation.

La RCPE permet également de couvrir un tiers désigné comme emprunteur de l'équidé lorsqu'il en a la garde.

Cette garantie n'est pas comprise dans l'assurance de la licence FFE et n'est pas obligatoire. Elle fait l'objet d'une prime qui doit être payée par la personne souscrivant l'assurance.

Les garanties d'assurance pour la pratique de l'attelage

Dans la pratique de l'attelage en tant que discipline sportive, les meneurs et passagers licenciés sont couverts dans les mêmes termes par les garanties d'assurance de la licence FFE.

En revanche, lorsque l'activité consiste en du transport de personnes contre rémunération, une assurance RC PRO doit être souscrite par l'établissement qui propose la prestation. Cette assurance RC PRO permet de couvrir les passagers victimes d'un dommage.

Dans tous les cas, les passagers victimes d'un dommage pourront toujours engager la responsabilité civile du meneur en indemnisation devant les tribunaux compétents.

Les avantages FFE étendus à la Licence verte

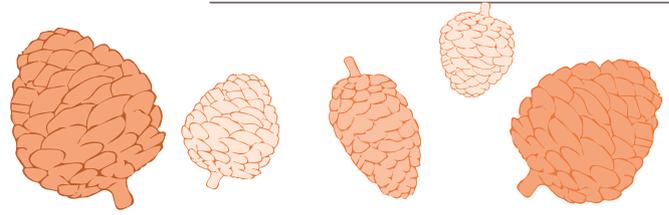
Pour les personnes pratiquant l'équitation à titre ponctuel, la Licence verte permet de bénéficier de tous les avantages de la licence, dont l'assurance, à tarif préférentiel, pour une durée de 30 jours. Pensez-y !

EN SAVOIR PLUS

Découvrez les avantages et garanties de la licence cavalier : ffe.com/faq/La-licence



Histoires de pommes et de pins

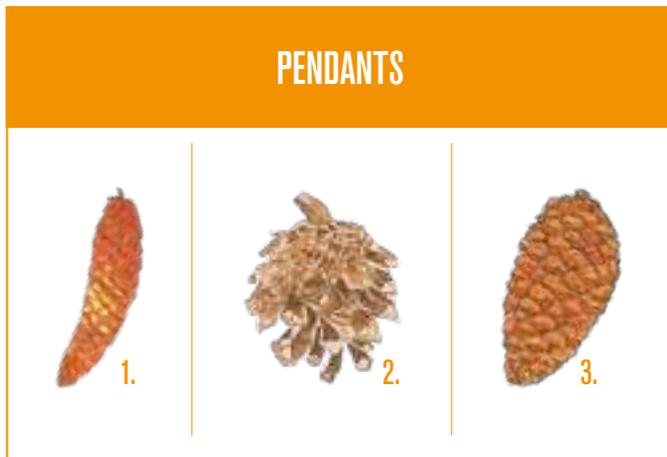


Cet hiver, la neige n'est pas au rendez-vous et le sol est recouvert de feuilles mortes, d'épines et... de pommes de pin.

- C'est étrange, se dit Charlotte, elles sont différentes les unes des autres. Mais alors de quels pins proviennent-elles ?

En fait de pommes de pin, ce sont plutôt les cônes femelles des résineux. C'est-à-dire leurs fruits. Le cône est formé d'écailles plus ou moins épaisses. Chaque écaille renferme deux graines munies de petites ailes. A maturité, le cône sèche, les écailles s'ouvrent et libèrent les graines qui sont emportées par le vent.

Pour reconnaître les différents cônes, voici quelques indices :



1. Epicéa

- compacts et de couleur rouge au printemps
- longs à maturité (12 à 20 cm)
- avec des écailles fines en forme de losange

Les écailles s'écartent pour libérer les graines, puis le cône tombe au sol en hiver.

2. Pin

- compacts et de couleur rouge au printemps
- ronds à maturité (environ 7 cm), souvent en grappes
- avec des écailles épaisses

Les écailles s'écartent pour libérer les graines, puis le cône tombe.

3. Pin Maritime

- comme le pin, de très grande taille (jusqu'à 22 cm)
- (ce sont les plus grands cônes)

4. Sapin

- compacts et de couleur bleu au printemps
- longs à maturité (environ 10 cm)
- avec des écailles fines, triangulaires et une bractée (feuille qui accompagne la fleur)

Les écailles se désarticulent pour libérer les graines, mais l'axe du cône reste sur l'arbre.

5. Mélèze

- compacts et de couleur rouge au printemps
- ronds et petites à maturité (inférieur à 5 cm)
- avec des écailles fines et pointues

Les écailles s'écartent pour libérer les graines à la fin de l'été, mais le cône reste accroché plusieurs années.

6. Cèdre

- compacts et de couleur brune au printemps
- en forme de tonneau (environ 10 cm)
- avec des écailles très fines

Le cône se désagrège pour libérer les graines au bout de 2-3 ans.

En y regardant de plus près, Charlotte remarque des pommes de pin dont il ne reste que le trognon.

- Quelle drôle d'idée ! Qui pourrait bien manger une pomme de pin ? se demande-t-elle.

En réalité, ce sont les graines des pommes de pin qui ont beaucoup de succès chez les animaux. Et même chez nous, puisque nous mangeons les pignons de pin qui sont les graines du pin parasol.

Le campagnol par exemple dévore les écailles jusqu'à leur base pour ne laisser que l'axe. L'écureuil, lui, épluche la pomme de pin en arrachant



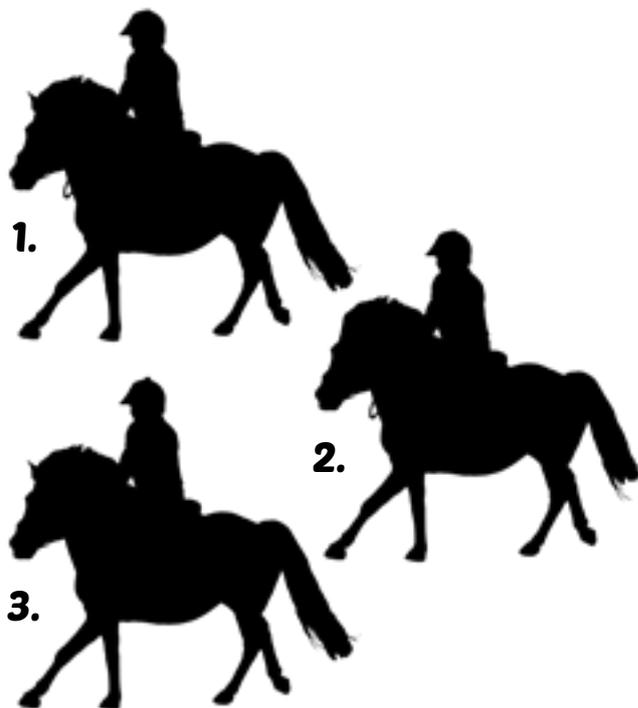
grossièrement les écailles avec ses dents. Ses restes sont souvent dispersés au pied de l'arbre : un tas de petits morceaux, l'axe du cône auquel sont encore attachés quelques fils ou écailles du haut.

A l'inverse, les oiseaux comme le pic vont vider les pommes de pin en écartant les écailles de leur bec et attraper les graines. Le cône reste entier, mais les écailles sont endommagées.

Charlotte est ravie de cette nouvelle découverte. Quant à O'Freez, pour rien au monde il n'échangerait une belle pomme du jardin de Charlotte contre une pomme de pin !

La bonne ombre

Laquelle de ces trois ombres correspond à la photo ?



Sudoku

Retrouve le mot manquant en remplissant la grille ci-dessous.

Attention, chaque lettre ne peut se trouver qu'une seule fois sur la même ligne, sur la même colonne ou dans la même grille de 6 cases.

			H	N	
E		N			M
	C		N		
I				E	
N	M				H
			C		

Le mot manquant est :

COMMENT RÉPONDRE

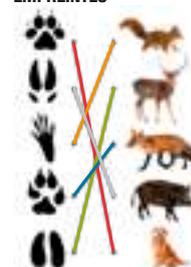
Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE. Les 10 premières bonnes réponses gagneront des récompenses !
 Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 Février 2024 à
 FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 Lamotte-Beuvron.

SOLUTION ESTAFETTE 158

MÉLI-MÉLO



EMPREINTES



AKILAPATOUN

6 Animaux sont passés par là !



LICENCE

2024



LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE
À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT
POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :



Pratiquer son sport sans limites



Profiter des avantages licence



Avoir un interlocuteur privilégié à la FFE



Bénéficier de sa Page Cavalier FFE



Être bien assuré pour toutes ses activités



Passer des examens fédéraux

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

EQUI # GENERALI

by  GENERALI
#SPORTS



EN RANDONNÉE,
AVEC MA LICENCE FFE,
JE SUIS MIEUX PROTÉGÉ

La licence FFE inclut une assurance Generali

Pour plus d'informations : ✉ equi@agence.generalif.fr ☎ 02 31 06 08 09

EQUI#GENERALI, vos experts en assurance du monde équin vous conseillent et vous accompagnent depuis plus de 30 ans !



VIVEZ VOTRE PASSION NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

EQUI#GENERALI est une marque distribuée par GENERALI#SPORTS
16, rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON
Capital social 5 207 224 € - SIREN 751099078 - RCS Caen 751099078 - APE 6622Z - N°ORIAS : 18 004 613 (www.orias.fr)
Pour toute réclamation, contacter Generali#Sports : 16 rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

www.equigenerali.fr

